



MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE DES CANDIDATURES  
Espace Culturel A. MALRAUX

Tél : 04.94.94.60.29.  
Fax : 04.94.87.98.22.

**APPEL A CANDIDATURE EXTERNE**  
**AGENT D'ACCUEIL ET DE CONVIVIALITE LOGEMENTS**  
**SOCIAUX TEMPORAIRES**  
**H/F**

N/Réf : JSV/MPS/ML/DC/SC/2016-311

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE** : Direction du Centre Communal d'Action Sociale

**AFFECTATION** : Pôle Résidence MISTRAL – Logements sociaux temporaires

**STATUT** : Catégorie C

**TEMPS DE TRAVAIL** : 50 %

**MISSIONS** :

En cohérence avec la politique sociale de la ville et du CCAS, et le projet logements sociaux temporaires géré par le CCAS, participer à l'accueil des publics, à la convivialité du lieu. Contribuer, en lien aux ressources internes et externes, à la dynamique de mise en place d'actions spécifiques, telles l'animation, l'insertion sociale et professionnelle, pour permettre aux résidents l'accès à un logement durable.

**Accueil physique et téléphonique des publics** :

- Accueillir le public, l'informer des conditions et des démarches pour accéder à un logement de la résidence sociale
- Informer les résidents tout au long de leur parcours résidentiel des événements de la résidence et des ressources disponibles en fonction des besoins.
- Assurer une permanence d'accueil en l'absence du responsable afin de garantir la continuité du service à la population et aux résidents

**Convivialité** :

- Garantir une dynamique du lieu de vie en le rendant le plus accueillant possible et le plus adapté aux besoins (prise en compte des demandes et des besoins, aménagement de l'espace collectif, mise à disposition d'informations actualisées, etc.)
- Impliquer le résident dans la vie de la structure en veillant notamment au respect des règles de vie en collectivité et du règlement intérieur, et en favorisant sa participation aux actions proposées (tout en préservant son autonomie et sa volonté d'adhésion)
- Participer au développement de projets d'animation, à leur programmation et à leur mise en place, en fonction des besoins recensés (temps de convivialité, ateliers spécifiques, vestiaire solidaire, fêtes de fin d'année, sortie etc.), en lien avec les acteurs du pôle Résidences Mistral.

- Participer au développement d'ateliers spécifiques dans le cadre de la mutualisation des ressources du Pôle Résidences Mistral, et/ou en partenariat avec les professionnels de la thématique abordée : insertion sociale, accès au logement de droit commun, éducation budgétaire, accès aux soins.
- Participer à l'organisation des départs des résidents de la résidence sociale

**Gestion administrative et financière :**

- Élaborer des courriers, des tableaux
- Gérer les fournitures administratives
- Relever le courrier auprès de la boîte aux lettres extérieure
- Gérer l'affichage et l'information à destination du public
- Être régisseur suppléant de la régie de recettes de la résidence sociale

**Partenariat interne et externe :**

- Travailler en transversalité avec les agents de la Ville, du CCAS et les partenaires externes.

**Participation aux réunions :**

- réunions de service
- réunions partenariales

**Savoir-être :**

- Disponibilité et rigueur en terme d'accueil : horaires adaptés au bon fonctionnement et aux besoins des publics
- Bonne expression orale
- Maîtrise de soi pour désamorcer l'agressivité et les situations conflictuelles
- Positionnement éthique et déontologique

**Savoir-faire :**

- Compétences en animation sociale (technique d'animation et élaboration de projet)
- Capacité à organiser, planifier, encadrer et participer aux activités d'animation (en autonomie ou en travail partenarial)
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissance du public adulte et plus particulièrement les adultes fragilisés (en difficulté d'insertion, en situation de précarité économique, difficulté d'accès aux soins, etc...)

**DELAIS POUR POSTULER :**

- Avant le 21/12/2016 - poste à pourvoir : 01/03/2016
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + photo + copie(s) diplôme(s) + dernier arrêté de situation administrative (si statutaire) + CNI (recto/verso) + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur le Député-Maire  
 MAIRIE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES  
 SERVICE DES CANDIDATURES / JURY DE RECRUTEMENT  
 B.P. n° 97  
 83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX



Pour le Député-Maire de Six-Fours-Plages  
 Vice-Président de la Communauté  
 d'Agglomération T.P.M.  
 Et par délégation, Patrick PEREZ  
 Adjoint au Maire